



بورصة تونس
BOURSE DE TUNIS

BULLETIN OFFICIEL

PUBLICATION QUOTIDIENNE

N° 4492

Vendredi 12 Décembre 2008

<http://www.bvmt.com.tn>

TUNINDEX : 2 836.64

(Indice de Capitalisation Base 1 000 le 31/12/97)

Variation du Jour : - 1,95%

VARIATION SUR L'ANNEE : + 8,51%

INDICE BVMT : 1 926.43

(Base 465.77 le 31/03/98)

VARIATION DU JOUR : - 2,13%

VARIATION SUR L'ANNEE : - 0,53%

LES INDICES SECTORIELS * (BASE 1 000 LE 31/12/2005)

CODE ICB	INDICES	INDICE DU JOUR	VARIATION DU JOUR	VARIATION SUR L'ANNEE
8000	INDICE DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	1982,07	-1,80%	19,62%
8300	INDICE DES BANQUES	1839,15	-1,66%	12,47%
8500	INDICE DES SERVICES FINANCIERS	2624,92	-2,52%	38,55%
5000	INDICE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS	2257,86	-2,02%	14,63%
3000	INDICE DES BIENS DE CONSOMMATION	1584,57	-2,88%	-15,65%
3300	INDICE DE L'AUTOMOBILE ET EQUIPEMENTIERS	1337,53	-3,76%	49,41%
2000	INDICE DES INDUSTRIES	746,45	-1,72%	-9,21%
2300	INDICE DE BATIMENT ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION	675,96	-2,41%	-12,42%
1000	INDICE MATERIAUX DE BASE	1329,98	-1,71%	-9,86%

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ PRINCIPAL DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 11 - CONTINU VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
1	10	5,600	17-04-2008	MONOPRIX - Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis	118,000	116,410	115,200	116,410	114,460		
2	1	0,575	20-06-2008	SFBT - Société Frigorifique et Brasserie de Tunis	10,910	10,710	10,600	10,710	10,590		
3	1	0,050	01-09-2008	TUNISAIR - Société Tunisienne de l'Air	2,800	2,800	2,720	2,800	2,720		
4	20	1,800	25-06-2008	BTE - Banque de Tunisie et des Emirats (ADP)	31,790	31,000	31,750	31,800	31,000		
5	1	0,300	07-05-2008	SPDIT - Sté de Place. et de Dévelop. Indus. et Touris. - SICAF	4,600	4,470	4,600	4,600	4,470		
6	5	0,400	10-07-2003	Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	13,850	13,500	13,440	13,500	13,440		
7	10	1,000	12-06-2008	BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	37,020	36,500	37,000	37,020	36,500		
8	5	0,600	04-06-2008	BH - Banque de l'Habitat	22,690	22,120	22,000	22,120	21,630		
9	5	0,750	12-06-2008	TL - Tunisie Leasing	20,700	20,270	20,080	20,600	20,080		
10	10	2,900	20-06-2008	BT - Banque de Tunisie	112,000	110,010	110,000	110,750	108,800		
11	5	0,400	26-06-2008	STB - Société Tunisienne de Banque	8,780	8,520	8,600	8,600	8,520		
12	5	0,400	16-06-2008	BNA - Banque Nationale Agricole	8,500	8,250	8,590	8,590	8,250		
13	1	0,170	03-06-2008	ATB - Arab Tunisian Bank	6,900	6,800	6,600	6,800	6,600		
14	10	0,500	10-07-2003	UIB - Union Internationale de Banques	11,680	11,730	11,600	11,730	11,340		
15	5	1,250	16-06-2008	SIMPAR - Société Immobilière et de Participation	24,350						
16	5	0,700	12-06-2008	TUNINVEST SICAR - Société Tunisienne d'Invest. à Capital Risque	12,810	12,900	12,890	12,900	12,520		
17	5	0,750	08-05-2008	CIL - Compagnie Internationale de leasing	18,140	17,750	17,040	17,750	17,040	B	17,040
18	1	0,150	04-06-2008	ATL - Arab Tunisian Lease	3,100	3,070	3,080	3,090	3,010		
19	1			PGH - Poulina Group Holding	6,180	6,040	6,000	6,040	6,000		
20	10	1,000	09-07-2001	STAR - Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances	91,990	90,500	90,000	91,000	90,000		
21	5	0,500	26-06-2007	SMG - Société Magasin Général S.A.	58,300	56,700	58,400	59,900	56,700		
22	10	1,000	15-08-2006	SOTETEL - Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications	11,060	11,390	11,200	11,390	11,050		
23	10	0,600	01-09-2003	SOTUVER - Société Tunisienne de Verreries	20,180					S	
24	1	0,110	07-07-2008	SOTUMAG - Société Tunisienne des Marchés de Gros	1,700	1,690	1,700	1,700	1,670		
25	1	0,110	18-07-2008	SIAME - Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques	1,330	1,300	1,330	1,340	1,300		
26	5	0,600	15-07-2008	ELECTROSTAR	7,930	7,720	7,720	7,720	7,720		
27	5	0,600	11-07-2007	SOTRAPIL - Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines	10,000	9,920	9,800	10,000	9,700		
28	5	0,700	13-06-2008	SIPHAT - Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie	13,680	13,500	13,670	13,690	13,270		
29	1	0,500	30-06-2004	SOMOCER - Société Moderne de Céramique	2,430	2,500	2,320	2,500	2,320		
30	1	0,150	06-06-2008	GIF FILTER SA - Société Générale Industrielle de Filtration	2,740	2,700	2,700	2,700	2,660		
31	1	0,300	10-06-2008	ASSAD - Société l'Accumulateur Tunisien Assad	10,040	9,930	9,430	9,930	9,430	B	9,430
32	1	0,110	09-07-2008	SITS - Société Immobilière Tuniso-Séoudienne	2,040	2,040	2,060	2,070	2,000		
33	5	0,350	15-04-2008	EL WIFACK Leasing	7,890	7,720	7,950	7,970	7,720		
34	1	0,240	02-06-2008	Société ESSOUKNA	4,170	4,050	4,050	4,050	4,050		
35	1	0,250	09-06-2008	ADWYA - Société Adwya	5,140	5,000	4,850	5,000	4,850		
36	1	0,220	20-06-2008	TPR - Société Tunisie Profiles Aluminium	4,750	4,700	4,540	4,700	4,540		
37	1	0,800	16-06-2008	ARTES - Automobile Réseau Tunisien et Services	9,800	9,790	9,500	9,790	9,500		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 12 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
38	25	10,500	24-06-2008	Air Liquide Tunisie	214,000	214,000	214,000		
39	5	1,200	16-05-2008	UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	47,510	47,000	47,000		
40	10	1,500	04-04-2008	Placements de Tunisie - SICAF	37,750				
41	10	0,650	16-07-1996	PBHT - Palm Beach Hôtels Tunisia	4,610				
42	5	2,000	02-05-2008	ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances	64,790	61,880	61,880		
43	10	3,500	30-04-2008	ICF - Société des Industries Chimiques du Fluor	48,990	48,500	48,500		
44	4	0,300	01-07-1998	TL - Tunisie Lait - S.A.	4,000				
45	10	1,200	27-06-2008	AMEN BANK	32,120	32,100	32,130		
46	10	2,250	14-05-2007	ALKIMIA - Société Chimique	26,110				
47	3	1,000	15-05-2002	STIP - Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques	2,300	2,300	2,400		
48	10	0,600	01-07-2004	TJL - Attijari Leasing	12,820	13,000	13,000		
49	5	0,650	24-07-2008	STEQ - Société Tunisienne d'Équipement	13,000				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

* Ne sont publiés que les indices sectoriels composés d'un minimum de 4 valeurs et dont la capitalisation représente plus de 2% de l'indice TUNINDEX : Comité des indices boursiers du 22/12/2005. Pour plus d'informations consulter notre rubrique sur le site web « Infos marché / les indices ».

NB : SOMOCER à procédé depuis le 06 septembre 2006 à la réduction de la valeur nominale de 5 dinars à 1 dinar.

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHE ALTERNATIF DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 52 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
50	5			SOPAT- Société de Production Agricole Teboulba	5,700				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

COTE DE LA BOURSE : MARCHE OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu VALEURS	DERNIERE ECHANCE	ECHANCE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
								INDICATEUR	SEUIL EN %
LES BONS DE TRESOR ASSIMILABLES - B T A									
51	BTA 10ANS 6,5% MARS 2009	V. F. : 1 000 Dinars	B0309	10-03-2009		100,480	100,000	100,000	50,219
52	BTA 10ANS 6,75% AVRIL 2010	V. F. : 1 000 Dinars	B0410	12-04-2010		101,890			
53	BTA 12ANS 8,25% JUILLET 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0714	09-07-2014		110,000			
54	BTA 10ANS 7,5% AVRIL 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0414	14-04-2014		106,400			
55	BTA 10ANS 7% FEVRIER 2015	V. F. : 1 000 Dinars	B0215	08-02-2015		104,400	104,210	104,400	59,672
56	BTA 6ANS 6% MARS 2012	V. F. : 1 000 Dinars	B0312	15-03-2012		98,000	101,060	101,060	45,534
57	BTA 7ANS 6,1% OCTOBRE 2013	V. F. : 1 000 Dinars	B1013	11-10-2013		100,700			
58	BTZ 10ANS OCTOBRE 2016	V. F. : 1 000 Dinars	Z1016	11-10-2016		52,320			
59	BTA 15ANS 6,9% MAI 2022	V. F. : 1 000 Dinars	B0522	09-05-2022		100,600			
60	BTA 10ANS 6,75% JUILLET 2017	V. F. : 1 000 Dinars	B0717	11-07-2017		101,000			
LES EMPRUNTS									
61	BTE	EO BTEI 2004 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 25/06	OBTE	25-06-2011	25-06-2008	100,000			
62	ATTIJARI BANK	OCA ATTIJARI BANK 2006 Sans IF à 4,82% j. 18/01	OCTJ6	18-01-2012	18-01-2008	100,000			
63	BIAT	EO BIAT 2002 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 10/12	OBIA2	09-12-2009	09-12-2008	99,300			
64	BH	EO BHI 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 31/12	OBHI	31-12-2008	31-12-2007	99,000			
65		EO Subordonné BH 2007 7ans AP à TMM+1,2% 2 ans de franchise j. 07/12	BH7S	07-12-2014		100,000			
66		EO BH 2008 15ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 23/05	OBH08	23-05-2023		100,000			
67	TUNISIE	EO TUNISIE LEASING 2003/1 5ans AP à 7,4% j. 30/01	OTS31	30-01-2009	30-01-2008	100,760			
68	LEASING	EO TUNISIE LEASING 2004/1 5ans AP à 7,4% j. 30/04	OTS41	30-04-2009	30-04-2008	100,000			
69		EO TUNISIE LEASING 2004 / 2 5ans AP à 7% j. 31/03	TS42F	31-03-2010	31-03-2008	100,000			
70		EO TUNISIE LEASING 2004 / 2 5ans AP à TMM+1,4% j. 31/03	TS42V	31-03-2010	31-03-2008	100,000			
71		EO TUNISIE LEASING 2005-1 5ans AP à 7% j. 28/10	TS51F	28-10-2010	28-10-2008	100,000			
72		EO TUNISIE LEASING 2005-1 5ans AP à TMM+1,4% j. 28/10	TS51V	28-10-2010	28-10-2008	100,000			
73		EO TUNISIE LEASING 2006/1 5ans AP à 6,5% j. 15/11	TS61F	15-11-2011	15-11-2008	100,010			
74		EO TUNISIE LEASING 2006/1 5ans AP TMM+1,0% j. 15/11	TS61V	15-11-2011	15-11-2008	100,000			
75		EO TUNISIE LEASING Subordonné 2007 5ans AP à 7% j. 31/07	TS7F	31-07-2012	31-07-2008	100,010			
76		EO TUNISIE LEASING Subordonné 2007 5ans AP TMM+1,375% j. 31/07	TS7V	31-07-2012	31-07-2008	100,000			
77		EO TUNISIE LEASING 2007/1 5ans AP à 6,5% j. 27/12	TL71F	27-12-2012		100,000			
78		EO TUNISIE LEASING 2007/1 5ans AP TMM+1,0% j. 27/12	TL71V	27-12-2012		100,000			
79		EO TUNISIE LEASING 2007/2 5ans AP à 6,5% j. 28/01	TL72F	28-01-2013		99,520			
80		EO TUNISIE LEASING 2007/2 5ans AP TMM+1,0% j. 28/01	TL72V	28-01-2013		100,000			
81		EO TUNISIE LEASING 2008/1 5ans AP à 6,5% j. 30/06	TL81F	30-06-2013		100,010			
82		EO TUNISIE LEASING 2008/1 5ans AP TMM+1,0% j. 30/06	TL81V	30-06-2013		100,000			
83		EO TUNISIE LEASING 2008/2 5ans AP à 6,5% j. 27/11	TL82F	27-11-2013		100,000			
84		EO TUNISIE LEASING 2008/2 5ans AP TMM+1,0% j. 27/11	TL82V	27-11-2013		100,000			
85	UBCI	EO UBCI 2001 7ans IF à TMM+0,75% j. 31/12	OUBCI	31-12-2008		100,000			
86	STB	EO STB 2008-1 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,5% j. 15/05	STB8B	15-05-2024		100,000			
87		EO STB 2008-1 Catégorie C 20ans AP à TMM+1,75% j. 15/05	STB8C	15-05-2028		100,000			
88		EO STB 2008-1 Catégorie D 25ans AP à TMM+2% j. 15/05	STB8D	15-05-2033		100,000			
89	AMEN BANK	EO AMEN BANK 2001 10ans AP à TMM+1% j. 11/04	OAB1	11-04-2012	11-04-2008	100,000			
90		EO AMEN BANK 2006 10ans AP à TMM+1% j. 29/01	OAB6	29-01-2017	29-01-2008	100,000			
91		EO AMEN BANK Subordonné 2008 Catégorie A 15ans AP à 6,5% j. 21/05	ABS8A	21-05-2023		100,000			
92		EO AMEN BANK Subordonné 2008 Catégorie B 20ans AP à 7% j. 21/05	ABS8B	21-05-2028		100,000			
93	ATB	EO ATB- 2007 Catégorie A 10ans AP à TMM+0,75% j. 25/05	ATB7A	25-05-2017	25-05-2008	100,000			
94		EO ATB- 2007 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,25% j. 25/05	ATB7B	25-05-2023	25-05-2008	100,000			
95		EO ATB- 2007 Catégorie A 20ans AP à TMM+1,75% j. 25/05	ATB7C	25-05-2027	25-05-2008	100,000			
96		EO ATB- 2007 Catégorie A 25ans AP à TMM+2% j. 25/05	ATB7D	25-05-2032	25-05-2008	100,000			
97	C I L	EO CIL 2002/2 Tr. A 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 16 / 09	OCL2A	16-09-2009	16-09-2008	100,000			
98		EO CIL 2002/2 Tr. B 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 16 / 09	OCL2B	16-09-2009	16-09-2008	100,000			
99		EO CIL 2002 / 3 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 31/03	OCL3F	31-03-2010	31-03-2008	100,010			
100		EO CIL 2002 / 3 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 31/03	OCL3V	31-03-2010	31-03-2008	100,000			
101		EO CIL 2003 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 20/10	OCL31	20-10-2010	20-10-2008	100,000			
102		EO CIL 2003 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 20/10	OCL32	20-10-2010	20-10-2008	100,000			
103		EO CIL 2004 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 30/09	OCL41	30-09-2011	30-09-2008	100,000			
104		EO CIL 2004 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 30/09	OCL42	30-09-2011	30-09-2008	100,000			
105		EO CIL 2004 / 2 5ans AP à 7% j. 31/03	CL42F	31-03-2010	31-03-2008	99,500			
106		EO CIL 2004 / 2 5ans AP à TMM+1,25% j. 31/03	CL42V	31-03-2010	31-03-2008	100,000			
107		EO CIL 2005 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 14/110	CL51F	14-10-2012	14-10-2008	98,600			
108		EO CIL 2005 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 14/10	CL51V	14-10-2012	14-10-2008	100,000			
109		EO CIL 2007 / 1 5ans AP à 6,5% j. 11/01	CL71F	11-01-2013		100,000			
110		EO CIL 2007 / 1 5ans AP à TMM+1,25% j. 11/01	CL71V	11-01-2013		100,000			
111		EO CIL 2007 / 2 5ans AP à 6,5% j. 22/02	CL72F	22-02-2013		99,400			
112		EO CIL 2007 / 2 5ans AP à TMM+1,25% j. 22/02	CL72V	22-02-2013		100,000			
113		EO CIL 2008 / 1 5ans AP à 6,5% j. 29/08	CL81F	29-08-2013		100,000			
114		EO CIL 2008 / 1 5ans AP à TMM+1,25% j. 29/08	CL81V	29-08-2013		100,000			
115	BTKD	EO BTKD 2006 5ans AP à 6,25% j. 18/12	OBTK6	18-12-2011	18-12-2007	100,000			
116	ATL	EO ATL 2003 / 1 5ans AP à 7,4% j. 15/03	OAT3A	15-03-2009	15-03-2008	100,010			
117		EO ATL 2003 / 1 5ans AP à TMM+1,5% j. 15/03	OAT3B	15-03-2009	15-03-2008	100,000			
118		EO ATL 2004 / 1 5ans AP à 7,25% j. 16/08	OAT4F	16-08-2009	16-08-2008	100,000			
119		EO ATL 2004 / 1 5ans AP à TMM+1,5% j. 16/08	OAT4V	16-08-2009	16-08-2008	100,000			
120		EO ATL 2004 / 2 5ans AP à 7% j. 31/03	AT42F	31-03-2010	31-03-2008	100,000			
121		EO ATL 2004 / 2 5ans AP à TMM+1,25% j. 31/03	AT42V	31-03-2010	31-03-2008	100,000			
122		EO ATL 2006 / 1 7ans AP à 6,5% % 2 ans de franchise j. 15/06	ATL61	15-06-2013	15-06-2008	99,720			
123		EO ATL 2007-1 Fixe 5ans AP à 6,5% j. 31/08	AT71F	31-08-2012	31-08-2008	100,010			
124		EO ATL 2007-1 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 31/08	AT71V	31-08-2012	31-08-2008	100,000			
125		EO ATL 2008 Subordonné Fixe 10ans AP à TMM+ 1,5% 5 ans de franchise j. 22/08	ATL8F	22-08-2018		100,000			
126		EO ATL 2008 Subordonné Variable 10ans AP à 7% 5 ans de franchise j. 22/08	ATL8V	22-08-2018		100,000			
127		EO ATL 2008-1 Fixe 5ans AP à 6,5% j. 30/05	AT81F	30-05-2013		100,000			
128		EO ATL 2008-1 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 30/05	AT81V	30-05-2013		100,000			
129	MEUBLATEX	EO MEUBLATEX 2001 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 11/09	OMBXA	10-09-2009	10-09-2008	100,000			
130	S.A.	EO MEUBLATEX 2001 Tr. B Gar. AB 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 11/09	OMBXB	10-09-2009	10-09-2008	100,000			
131		EO MEUBLATEX 2001 Tr. C Gar. BIAT 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 11/09	OMBXC	10-09-2009	10-09-2008	100,000			
132	UTL	EO UTL 2004 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 31/03	OUTL4	31-03-2012	31-03-2008	100,000			
133		EO UTL 2005/1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 30/09	OUTL5	30-09-2012	30-09-2008	100,100			
134	AMEN LEASE	EO AL 2001-1 10ans AP à 7,75% j. 29/08	OAL1B	29-08-2011	29-08-2008	100,000			
135		EO AL 2001-2 7ans AP à 7,5% j. 31/12	OAL12	30-12-2008	30-12-2007	100,000			
136		EO AL 2002-1 7ans AP à 7,5% j. 16/10	OAL21	15-10-2009	15-10-2008	100,000			
137	EL MOURADI	EO EL MOURADI 2002 Tr A Gar. STB 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 30/08	OMRDA	29-08-2009	29-08-2008	100,000			
138		EO EL MOURADI 2002 Tr B Gar. UIB 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 30/08	OMRDB	29-08-2009	29-08-2008	100,000			
139	EL MAZRAA	EO EL MAZRAA 2001 7ans AP à 7,25% 2 ans de franchise j. 11/01	OMAZ1	11-01-2009	11-01-2008	100,000			
140	SOTUVER	EO SOTUVER 2002 7ans IF à TMM+2% j. 20/02	OSTV2	20-02-2009	20-02-2008	100,000			
141	ATTIJARI	EO GL 2001-2 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 31/12	OGL12	31-12-2008	31-12-2007	100,000			
142	LEASING	EO GL 2002-1 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 10 / 07	OGL21	10-07-2009	1				

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHE OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu VALEURS		DERNIERE ECHEANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
									INDICATEUR	SEUIL EN %
LES EMPRUNTS - SUITE										
168	SITS	EO EL MOURADI SKANES BEACH 2003 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 7,25% 2 ans de fran j. 11/06	OSKAA	10-06-2011	10-06-2008	100,000				
169		EO EL MOURADI SKANES BEACH 2003 Tr. B Gar. BTE 7ans AP à 7,25% 2 ans de fran j. 11/06	OSKAB	10-06-2011	10-06-2008	100,000				
170		EO EL MOURADI SKANES BEACH 2003 Tr. C Gar. BNA 7ans AP à 7,25% 2 ans de fran j. 11/06	OSKAC	10-06-2011	10-06-2008	100,000				
171		EO EL MOURADI SKANES BEACH 2003 Tr. D Gar. AB 7ans AP à 7,25% 2 ans de fran j. 11/06	OSKAD	10-06-2011	10-06-2008	100,000				
172	UNION DE	EO UNIFACTOR 2005 / I Tr. 1 Gar. BNA 5ans AP à 6,5% j. Le 01/09	OUIFA	01-09-2010	01-09-2008	100,000				
173	FACTORING	EO UNIFACTOR 2005 / I Tr. 2 Gar. AB 5ans AP à 6,5% j. Le 01/09	OUIFB	01-09-2010	01-09-2008	100,000				
174		EO UNIFACTOR 2005 / I Tr. 4 Gar. AB 5ans AP à TMM+1% j. Le 01/09	OUIFBV	01-09-2010	01-09-2008	100,000				
175		EO UNIFACTOR 2005 / I Tr. 3 Gar. ATB 5ans AP à 6,5% j. Le 01/09	OUIFC	01-09-2010	01-09-2008	100,000				
176		EO UNIFACTOR 2006 Fixe 5ans AP à 6,5% j. Le 30/11	OUIF6F	30-11-2011	30-11-2008	100,000				
177		EO UNIFACTOR 2006 Variable 5ans AP à TMM+1% j. Le 30/11	OUIF6V	30-11-2011	30-11-2008	100,000				
178		EO UNIFACTOR 2008 Fixe 5ans AP à 6,5% j. Le 14/03	OUIF8F	14-03-2013		100,000				
179		EO UNIFACTOR 2008 Variable 5ans AP à TMM+1% j. Le 14/03	OUIF8V	14-03-2013		100,000				
180	EL WIFACK	EO EL WIFACK LEASING 2006 / I Tr. A 5ans AP à 6,50% j. 30/06	WIF6A	30-06-2011	30-06-2008	99,500				
181	LEASING	EO EL WIFACK LEASING 2006 / I Tr. B 5ans AP à 6,50% j. 30/06	WIF6B	30-06-2011	30-06-2008	100,000				
182	Sté Hôtelière	EO Mouradi Palace 2005 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 30/06	OMR5A	30-06-2013	30-06-2008	100,000				
183	Mouradi Golf	EO Mouradi Palace 2005 Tr. B Gar. AB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 30/06	OMR5B	30-06-2013	30-06-2008	100,000				
184	Sté Touristique	EO STM 2007 Tr. A Gar. AB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7A	21-09-2014	21-09-2008	100,000				
185	El Mouradi	EO STM 2007 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7B	21-09-2014	21-09-2008	100,000				
186	-STM-	EO STM 2007 Tr. C Gar. BTE 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7C	21-09-2014	21-09-2008	100,000				
187		EO STM 2007 Tr. D Gar. STB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7D	21-09-2014	21-09-2008	100,000				
188		EO STM 2007 Tr. E Gar. BH 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7E	21-09-2014	21-09-2008	100,000				
189	Hannibal Lease	EO HL 2008-I Fixe 5ans AP à 6,9% j. 12/05	HL81F	12-05-2013		100,000				
190		EO HL 2008-I Variable 5ans AP à TMM+1,65% j. 12/05	HL81V	12-05-2013		100,000				

* : Intérêts courus calculés, le jour de négociation, entre la date du dernier paiement incluse et la date de dénouement exclue.

COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES DU MARCHE PRINCIPAL DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING VALEURS		COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE						INDICATEUR	SEUIL
191				MONOPRIX	(da. 1 / 7. cp. 7. 11/06/1996 - MNPDA)	19,130				
192				SFBT	(da. 1 / 6. 01/06/1999 - SFB99)	6,530				
193				SFBT	(da. 1 / 7. 01/06/2000 - SFB00)	4,900				
194				SFBT	(da. 1 / 2. 27/04/2001 - SFBT1)	11,430				
195				SFBT	(da. 1 / 2. 11/04/2002 - SFB02)	7,620				
196				SFBT	(da. 1 / 12. 23/05/2006 - SFB06)	1,070				
197				SFBT	(da. 1 / 13. 14/05/2007 - SFB07)	0,880				
198				TUNISAIR	(da. 23/30. cp. 1. 15/07/1996 - TAIDA)	4,050				
199				TUNISAIR	(da. 1/10. cp 4. 01/09/1997 - TAI04)	0,480				
200				TUNISAIR	(da. 1/10. 01/07/1999 - TAI99)	0,440	0,300	0,300		
201				TUNISAIR	(da. 1/10. 01/07/2000 - TAI00)	0,400	0,300	0,300		
202				TUNISAIR	(da. 1/10. 02/07/2001 - TAI01)	0,360	0,300	0,300		
203				TUNISAIR	(da. 1/22. 31/08/2006 - TAI06)	0,160				
204				TUNISAIR	(da. 1/5. 01/09/2008 - TAI08)	0,560	0,610	0,610		
205				TUNISAIR	NG j 01-07-2008 - TANG8	2,780				B
206				ATTIJARI BANK	(da. 3/50. cp. 36. 01/10/1996 - TJADA)	1,200				
207				ATTIJARI BANK	(da. 1/25. cp 39. 01/09/1997 - TJA39)	0,770				
208				BIAT	(da. 4/60. cp 32. 16/02/1998 - BIA32)	2,970	0,010	0,010		
209				BIAT	(da. 1/24. cp 36. 31/12/1999 - BIA36)	1,780				
210				BH	(da. 1/19. cp. 8. 14/07/1997 - BHDA)	1,540				
211				BH	(da. 1/20. cp 12. 15/09/1999 - BH12)	1,390				
212				BH	(da. 1/25. cp. 14. 14/02/2000 - BH14)	1,070	0,010	0,010		
213				BH	(da. 1/15. 28/05/2007 - BHDA7)	1,530				
214				Tunisie Leasing	(da. 1/19. cp. 10. 24/07/1996 - TLSDA)	2,650				
215				Tunisie Leasing	(da. 1/4. 03/12/2001 - TLD01)	10,050				
216				Tunisie Leasing	(da. 1/5. 02/12/2002 - TLS02)	6,700				
217				Tunisie Leasing	(da. 1/6. 18/12/2003 - TLS03)	4,790	0,010	0,010		
218				Tunisie Leasing	(da. 1/7. 06/12/2004 - TLS04)	3,500				
219				Tunisie Leasing	(da. 1/55. 01/03/2007 - TLS07)	0,410				
220				Tunisie Leasing	(da. 1/56. 03/03/2008 - TLS08)	0,370	0,330	0,330		
221				BT	(da. 1/14. cp. 144. 15/07/1996 - BTDA)	19,430				
222				BT	(da. 3/10. cp. 149. 15/05/1999 - BT149)	62,760				
223				BT	(da. 1/7. cp. 154. 03/12/2001 - BT154)	26,150				
224				BT	(da. 1/2. 23/05/2006 - BTDA6)	58,550				
225				Air Liquide Tunisie	(da. 1/4. 06/09/1999 - ALQDA)	142,690				
226				Air Liquide Tunisie	(da. 1/6. 22/06/2001 - ALQ01)	81,540				
227				Air Liquide Tunisie	(da. 1/6. 16/09/2002 - ALQ02)	69,890				
228				Air Liquide Tunisie	(da. 1/8. 02/09/2003 - ALQ03)	46,590				
229				Air Liquide Tunisie	(da. 1/10. 07/09/2004 - ALQ04)	33,270				
230				Air Liquide Tunisie	(da. 1/12. 06/09/2005 - ALQ05)	25,070				
231				Air Liquide Tunisie	(da. 1/12. 07/09/2006 - ALQ06)	22,610				
232				Air Liquide Tunisie	(da. 1/12. 03/09/2007 - ALQ07)	20,330				
233				Air Liquide Tunisie	(da. 1/11. 03/09/2008 - ALQ08)	19,450				
234				UBCI	(da. 1/6. Cp. 76. 01/09/2000 - UBC00)	12,400				
235				UBCI	(da. 3/7. 01/07/2004 - UBC04)	21,990				
236				PBHT	(da. 3/100. cp. 2. 01/06/1996 - PALDA)	0,140				
237	10	0,900	16-08-1999	PBHT - Palm Beach Hôtels Tunisia (ADP)		3,920				
238	5			ASTREE	NG j 01-07-2008 - ASNG8	63,790				
239				AMEN BANK	(da. 3/37. cp. 26. 25/12/1995 - AB26)	3,680				
240				AMEN BANK	(da. 3/40. cp. 29. 20/10/1997 - AB29)	3,160				
241				AMEN BANK	(da. 2/59. cp. 34. 24/01/2000 - AB34)	1,380				
442				AMEN BANK	(da. 1/27. cp. 38. 01/08/2001 - ABA38)	1,460				
243				AMEN BANK	(da. 1/14. 11/12/2007 - ABDA7)	2,320	2,690	2,690		
244				ATB	(da. 1/7. 09/11/2005 - ATBDA)	1,020				
245				ALKIMIA	(da. 1/10. cp. 2. 23/06/1997 - ALKDA)	4,430				
246				ALKIMIA	(da. 1/10. cp. 4. 23/06/1998 - AKL04)	4,030				
247				ALKIMIA	(da. 1/10. cp. 10. 24/06/2003 - AKL03)	3,440				
248				SIMPAR	(da. 1/5. cp. 23. 02/07/2001 - SIM01)	6,930				
249				SIMPAR	(da. 1/6. 01/07/2008 - SIM08)	3,950				B
250	5			SIMPAR	NG j 01-07-2008 - SING8	23,730				B
251				CIL	(da. 1/4. 28/05/2007 - CIL07)	4,720				
252				ATL	(da. 1/5. 29/08/2008 - ATL08)	0,590	0,510	0,510		
253	1			ATL	NG j 01-01-2009 - ATNG8	2,950				B
254	1			ATL	NS j 01-01-2009 - ATNG8	2,950				B
255				STIP	(da. 1/10. cp. 23. 21/07/2003 - STIP3)	0,230				
256	10			STAR	NS j 14-10-2008 - STNS8	91,990				
257				SMG	(da. 1/2. Cp. 4. 20/06/1996 - MGDA4)	30,300				
258				SOTETEL	(da. 1/6. 02/07/2001 - SOT01)	4,670				
259				SOTETEL	(da. 1/5. 05/07/2002 - SOT02)	4,320				
260				SOTETEL	(da. 1/5. 01/07/2003 - SOT03)	3,180				
261				SOTETEL	(da. 1/10. 15/07/2004 - SOT04)	1,260				
262				SOTETEL	(da. 1/22. 01/09/2006 - SOT06)	0,500				
263				SOTUVER	(da. 1/24. 20/07/1999 - STVDA)	1,340				
264				SOTUVER	(da. 1/25. 01/07/2000 - STV00)	1,230				
265				SOTUVER	(da. 3/34. 02/07/2001 - STV01)	2,450				
266				SOTUVER	(da. 3/10. 24/06/2002 - STV02)	6,230				
267				SIAME	(da. 5/11. 03/01/2000 - SIADA)	1,180				
268				SIAME	(da. 1/10. cp. 4. 19/06/2000 - SIAM4)	0,230				
269				SIAME	(da. 1/8. cp. 6. 16/04/2001 - SIAM1)	0,240				
270				SIAME	(da. 1/25. 28/07/2004 - SIA04)	0,060				
271				ATTIJARI LEASING	Action Rompue - TJLR	7,330				B
272				STEQ	(da. 2/5. 08/04/200					

COTATION ELECTRONIQUE

MARCHÉ HORS - COTE : TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 13 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
284	5	0,500	01-09-1996	AMS - Les Ateliers Mécaniques du Sahel	4,120	4,000	4,000		
285	10	0,600	22-09-2008	SITEX - Société Industrielle des Textiles	7,480			H	7,810
286	5	0,350	01-07-2005	STS - Société Tunisienne du Sucre	16,590			B	15,850
287	5	0,700	24-04-2008	SALIM - Société d'Assurances SALIM	5,090				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

MARCHÉ HORS - COTE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 33 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
288				AMS (da. 1/10. 01/07/1998 - AMSDA)	0,510				
289				AMS (da. 1/40. 01/07/1999 - AMS99)	0,120				
290				AMS (da. 1/50. 16/07/2001 - AMS01)	0,100			B	
291				AMS (da. 1/51. 15/07/2002 - AMS02)	0,090				
292				AMS (da. 1/26. 01/08/2003 - AMS03)	0,180			B	
293				AMS (da. 1/9. 09/08/2004 - AMS04)	0,460				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

COTATION SUR PANNEAUX

COTE DE LA BOURSE = MARCHÉ OBLIGATAIRE

VALEURS				DERNIERE ECHANCE	ECHANCE PRECEDENTE	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	CLOTURE EN DINARS
EMPRUNTS								
SOCIETE DJERBA AGHIR				31-03-2010	31-03-2008			
E. O. DJERBA AGHIR 2000 Gar. BTE 10ans AP à 7% 2 ans de franchise j. : 01 / 04				31-03-2010	31-03-2008			
E. O. DJERBA AGHIR 2000 Gar. BTKD 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. : 01 / 04								
SOCIETE TOURISTIQUE ET BALNEAIRE HOTEL HOURIA				01-06-2011	01-06-2008			
E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. A Gar. STB 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06				01-06-2011	01-06-2008			
E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. B Gar. BTKD 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06				01-06-2011	01-06-2008			
E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. C Gar. BTL 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06				01-06-2011	01-06-2008			
E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. D Gar. BTQI 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06				01-06-2011	01-06-2008			

COTE DE LA BOURSE = LIGNES SECONDAIRES

N° COUPON	PARITE	DATE DE NEGOCIATION		VALEURS	CLOTURE PRECEDENTE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS
		DATE	MONTANT						
DROITS D'ATTRIBUTION									
34	1/6	15-08-94		ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurance	6.000				
27					2.500				
24	2/18	03-01-94		BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	4.010				
27	1/28	15-12-94			0.310				
29	1/29	18-12-95			0.810				
15	1/2			BNA - Banque Nationale Agricole	10.000				
21	1/3				2.020				
27	1/3				6.510				
33	1/4	01-01-86			3.906				
41	1/11	01-10-91			0.980				
45	1/20	15-02-94			0.510				
49	1/30	02-05-95			0.330				
29	3/50	03-08-92		BS - Banque du Sud	0.720				
33	1/15	20-01-95			1.000				
123	3/5	19-08-05		BT - Banque de Tunisie	9.000				
132	2/5				9.000				
138	1/10	29-07-05			9.000				
141	1/10	19-08-05			9.000				
40	2/15	25-03-91		STB - Société Tunisienne de Banque	1.600				
46	1/24	18-01-93			0.500				
49	1/25	18-07-94			0.480				
59	1/10	02-09-91		UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	3.200				
63	1/6	01-09-93			10.500				
66	1/8	01-09-94			0.800				
69	1/10	11-09-95			1.000				
4	1/16	11-05-93		Tunisie leasing	2.530				
6	1/17	11-04-94			2.200				
8	1/18	15-05-95			2.000				
40	1/5	01-11-91		Air Liquide Tunisie	25.000				
5	1/14	01-01-96		BH - Banque de l'Habitat	1.290				

MARCHÉ HORS - COTE LES ENCHERES

VALEURS	NOMINAL	DERNIERE TRANSACTION		COURS		NOMBRE DE TITRES	INTERMEDIAIRE	VALIDITE DE L'OFFRE	DATE DE NEGOCIATION
		COURS	DATE	PROPOSE	PRATIQUE				
TRANSACTIONS REALISEES									
Sté les Céramiques du Sud	5	5.000	12-09-2008	5.000	5.000	4	STBC	30-12-2008	12-12-2008
TRANSACTIONS PROGRAMMEES									
OFFRES SANS CONTREPARTIE									
KARTHAGO AIRLINES	1			9.200		10	INI	30-12-2008	19-12-2008
KARTHAGO AIRLINES	1			9.200		29	SOFIGES	30-12-2008	19-12-2008
KARTHAGO AIRLINES	1			12.000		22	TVAL	31-12-2008	19-12-2008
Sté de Développement et d'Investissement du Sud -SODIS SICAR	10	10.000	24-10-2008	10.000		2.400	BNAC	31-12-2008	19-12-2008
Sté Tunisienne de l'Industrie Laitière - STIL	5			1.900		50	ATT-I	31-12-2008	19-12-2008
Sté de Transport et de Tourisme - AL DJAZIRA	5	5.300	24-10-2008	15.500		350	MAC SA	31-12-2008	19-12-2008

DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

REPARTITION DES VALEURS PAR GROUPE DE COTATION

La Bourse rappelle les émetteurs cotés de ce qui suit :

- 1- La répartition des titres cotés par groupe de valeurs est effectuée en fonction du nombre de transactions apprécié sur un an.
 - 2- L'actualisation de cette répartition est effectuée au mois de décembre de chaque année.
 - 3- Ne peuvent être retenues pour la cotation en continue que les valeurs dont le nombre de transactions annuel atteint ou dépasse **1250**.
- Le nombre de transactions sur chaque valeur cotée est publié quotidiennement dans la physionomie boursière, disponible sur le site web de la Bourse.

COMMUNIQUE DU CMF

Il est porté à la connaissance des actionnaires de la Société Tunisienne de Verreries -SOTUVER- et du public que les héritiers Khaled et Nouredine CHAHED ont saisi le Conseil du Marché Financier pour l'informer de la décision du juge des tutelles du Tribunal de Première Instance de Tunis les autorisant à vendre la totalité des actions leurs appartenant au profit de la Compagnie Financière d'Investissement « الشركة المالية للاستثمار ».

Compte tenu de ce qui précède, le CMF a ordonné la suspension de la cotation du titre SOTUVER à partir du mardi 28 octobre 2008 et ce jusqu'à nouvel ordre.

A NOS CHERS ABONNES

Nous informons nos chers abonnés que le Bulletin Officiel de la Bourse est quotidiennement disponible en téléchargement libre et gratuit sur son site web : www.bvmt.com.tn.

Il est également possible de recevoir gratuitement la version électronique du Bulletin Officiel par e-mail. Pour ce faire, il suffit de communiquer votre adresse e-mail à la BVMT à l'adresse suivante info@bvmt.com.tn.

A partir du 1^{er} Janvier 2009, le Bulletin Officiel de la Bourse ne sera plus disponible en version papier.

AVIS DES SOCIETES

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES - STIP - REDUCTION DE LA VALEUR NOMINALE

La société STIP porte à la connaissance de ses actionnaires que les formalités juridiques relatives à la réduction du capital social à 12 623 472 dinars, décidée par l'AGE du 30/06/2008, ont été accomplies. Le capital social a été ramené de 42 078 240 dinars à 12 623 472 dinars, et ce par la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 3 dinars.

ARAB TUNISIAN BANK AUGMENTATION DE CAPITAL

I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EMISSION

1.1. Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Arab Tunisian Bank réunie le 30/05/2008 a décidé d'augmenter le capital social de la banque de 40 MDT, pour le porter de 60 MDT à 100 MDT. Cette augmentation de capital sera réalisée en deux tranches de 20 MDT chacune : la première tranche au courant de l'année 2008 et la deuxième en 2010.

La même Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de réaliser la première tranche de l'augmentation de capital d'un montant de 20 MDT, pour le porter de 60 MDT à 80 MDT en 2 opérations simultanées, comme suit :

- Augmentation du capital en numéraire d'un montant de 14.000.000 DT par l'émission de 14.000.000 actions de nominal 1 DT et au prix d'émission de 3,5 DT, soit une prime d'émission de 2,5 DT, à raison de sept (7) actions nouvelles à souscrire en numéraire pour trente (30) actions anciennes.
- Augmentation du capital par incorporation de réserves d'un montant de 6.000.000 DT, par l'émission de 6.000.000 actions de nominal 1 DT, à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour dix (10) actions anciennes.

1.2. Caractéristiques de l'émission

Le capital social sera augmenté de 20 MDT réparti comme suit :

- 14 MDT par souscription en numéraire et par émission de 14.000.000 actions nouvelles.
- 6 MDT par incorporation de réserves et par émission de 6.000.000 actions nouvelles gratuites.

Toutes les actions à émettre seront nominatives et seront de catégorie ordinaire.

1.3. Augmentation de capital par souscription en numéraire

Le capital social sera augmenté de 14 MDT par la création de 14.000.000 actions nouvelles à souscrire en numéraire.

1.3.1. Prix d'émission:

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de 3,5DT, soit 1DT de valeur nominale et 2,5 DT de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées du montant nominal et de la prime d'émission lors de la souscription.

1.3.2. Droit préférentiel de souscription:

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible:** A raison de sept (7) actions nouvelles pour trente (30) actions anciennes.

Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. L'ATB ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

- **A titre réductible :** En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils veulent.

Leurs demandes seront satisfaites en utilisant les actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible.

Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre de ses droits de souscription exercé à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

1.3.3. Période de souscription :

La souscription aux 14.000.000 actions nouvelles à émettre en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible et ce, du 15/12/2008 au 29/12/2008 inclus*.

1.3.4. Etablissements domiciliaires :

Les souscriptions seront reçues et les versements effectués, sans frais, à tous les guichets de l'Arab Tunisian Bank (siège et agences) et auprès des intermédiaires en bourse.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 3,5 DT, soit 1DT représentant la valeur nominale de l'action et 2,5 DT représentant la valeur de la prime d'émission.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans un compte indisponible ouvert auprès de l'Arab Tunisian Bank – ATB – agence centrale sous le N° 01-001-020-1192-0037-66-44.

Après répartition, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions à titre réductible non satisfaites, seront remboursées, sans intérêts, au guichet qui aurait reçu la souscription, et ce dans un délai maximum de dix (10) jours à partir de la date de clôture des souscriptions, soit au plus tard le 07/01/2009.

1.3.5. Modalités et délais de délivrance des titres :

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation de propriété délivrée par l'Arab Tunisian Bank, sur présentation des bulletins de souscription.

1.3.6. Mode de placement :

Les titres émis seront réservés, en priorité, aux anciens actionnaires et/ou cessionnaires de droits de souscription en bourse.

1.4. Augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions

1.4.1. Montant

Conjointement à l'émission d'actions en numéraire, le capital social sera augmenté par l'incorporation de 6 MDT, à prélever sur les réserves de la banque, et la création de 6.000.000 actions nouvelles à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires détenteurs des 60.000.000 actions anciennes et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour dix (10) actions anciennes.

1.4.2. Droit d'attribution:

Les actionnaires pourront exercer leurs droits d'attribution en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou céder leurs droits d'attribution en bourse. L'exercice du droit d'attribution commencera à partir du 15/12/2008.

1.5. Jouissance des nouvelles actions

Les actions nouvelles gratuites (6.000.000 actions) et les actions nouvelles souscrites (14.000.000 actions) porteront jouissance en dividendes à compter du 01/01/2009.

1.6. But de l'émission :

Cette augmentation de capital s'inscrit dans le cadre de la consolidation des fonds propres de la banque et pour lui permettre de se conformer aux obligations des autorités de tutelle concernant les ratios spécifiques au secteur bancaire, notamment en matière de ratio de solvabilité et en prévision de l'entrée en application des normes relatives à Bale II.

En effet cette augmentation de capital a pour objectif :

- L'adoption des nouveaux métiers liés à la technologie financière (private banking, activités des marchés de capitaux ...).
- L'élargissement du réseau de la banque et l'augmentation de sa part de marché.

AVIS DES SOCIETES

ARAB TUNISIAN BANK AUGMENTATION DE CAPITAL

(SUITE)

2. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES TITRES EMIS

2.1. Droits attachés aux valeurs mobilières offertes:

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires, proportionnellement au nombre d'actions émises. Les dividendes non réclamés, dans les cinq ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

2.2. Régime de négociabilité :

Les actions sont librement négociables.

2.3. Régime fiscal applicable

Les dividendes des actions sont exonérés d'impôt.

3. MARCHE DES TITRES

Les actions de l'ATB sont négociables sur le marché principal des titres de capital de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégories qui sont négociés sur des marchés étrangers.

3.1. Cotation en Bourse des actions anciennes

Les 60.000.000 actions anciennes composant le capital actuel de l'ATB inscrites à la cote de la Bourse, seront négociées à partir du 15/12/2008, droits de souscription et droits d'attribution détachés.

3.2. Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les 14.000.000 actions nouvelles gratuites en numéraire seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, séparément des actions anciennes jusqu'à la date de mise en paiement des dividendes de l'exercice 2008, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

Les actions nouvelles souscrites seront négociées en Bourse sous les codes suivants: code ISIN«TN0003600541»; code mnémotique «ATBS8».

3.3. Cotation en Bourse des actions nouvelles gratuites

Les 6.000.000 actions nouvelles gratuites en Bourse à partir de l'ouverture de l'attribution, soit le 15/12/2008, séparément des actions anciennes jusqu'à la date de mise en paiement des dividendes de l'exercice 2008, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

Les actions nouvelles gratuites seront négociées en Bourse sous les codes suivants: code ISIN «TN0003600525»; code mnémotique «ATBG8».

3.4. Cotation en Bourse des droits de souscription et des droits d'attribution

Les droits d'attribution seront négociés en Bourse à partir du 15/12/2008 sous les codes suivants : code ISIN «TN0003600517»; code mnémotique «ATB08».

Les droits de souscription seront négociés en Bourse du 15/12/2008 au 29/12/2008 inclus* sous les codes suivants: code ISIN «TN0003600533»; code mnémotique «TBD8S».

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Un prospectus d'émission constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le n°08/630 du 28 novembre 2008 et d'un document de référence enregistré par le CMF en date du 28 novembre 2008 sous le n° 08/005, est, mis à la disposition du public auprès de l'ATB, de l'AFC intermédiaire en bourse et auprès de tous les intermédiaires en bourse.

* Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs dépositaires d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 29/12/2008 sont informés que leurs dépositaires procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

COMMUNIQUE DE LA SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES - SOTRAPIL -

La Direction Générale de la SOTRAPIL informe les actionnaires et le public qu'il a été décidé pour des considérations de rentabilité économique, de remplacer le projet de pipeline devant relier la zone du Sahel à la Skhira par l'utilisation du pipeline existant Sidi Kilani / la Skhira moyennant les adaptations techniques nécessaires au mode de transport des produits raffinés.

A cet effet, le Conseil d'Administration de la société réuni le jeudi 27 Novembre 2008 a décidé ce qui suit :

1. Convoquer à titre exceptionnel, une Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 18 Décembre 2008 pour la réaffectation du résultat de l'exercice 2007 par le transfert de la somme de 495.066,509 dinars, représentant les dépenses faites par la société en 2007 au titre du projet Skhira le Sahel, du compte « Réserves pour réinvestissements exonérés » au compte « Résultats reportés » ;
 2. Convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 18 Décembre 2008 pour :
 - ✓ annuler l'augmentation du capital social de la SOTRAPIL de 15.730.000 dinars à 22.880.000 dinars décidée, dans le cadre du financement du projet Skhira le Sahel, par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 juillet 2007 (incorporation de résultats reportés et de réserves et appel en numéraire) ;
 - ✓ annuler l'augmentation du capital social de la SOTRAPIL de 22.880.000 dinars à 24.024.000 dinars décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 Juin 2008 (par incorporation du compte « réserves pour réinvestissements exonérés » après affectation du résultat 2007 et de résultats reportés) ;
 - ✓ décider l'augmentation du capital social de la SOTRAPIL de 15.730.000 dinars à 16.359.200 dinars par incorporation du compte « réserves pour réinvestissements exonérés » après réaffectation du résultat de l'exercice 2007 et de réserves extraordinaires, et l'émission de 125.840 actions nouvelles gratuites d'une valeur nominale de 5 dinars chacune à attribuer aux actionnaires à raison d'une action nouvelle gratuite pour vingt cinq (25) actions anciennes. Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividende à compter du 1er janvier 2008, le détachement de coupon se fera avant le 31 Décembre 2008.
- La Direction Générale de la SOTRAPIL communiquera, à chaque fois que cela s'imposera, sur l'avancement du projet dans sa nouvelle configuration.

SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES - SOTRAPIL -

Les actionnaires de la Société DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES - SOTRAPIL - sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire (convoquée à titre exceptionnel) qui aura lieu le **18 décembre 2008 à dix (10) heures du matin** à l'hôtel "Barcelo Carthage Thalasso" à Gammarth à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire ;
2. Transfert d'un montant du compte « réserves pour réinvestissements exonérés » au compte « résultats reportés » ;
3. Réaffectation du résultat de l'exercice 2007 ;
4. Cooptation de trois (3) nouveaux administrateurs.

SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES - SOTRAPIL -

Les actionnaires de la Société DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES - SOTRAPIL - sont invités à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le **18 décembre 2008 à onze (11) heures du matin** à l'hôtel "Barcelo Carthage Thalasso" à Gammarth à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire ;
2. Annulation de la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 juillet 2007 relative à l'augmentation du capital social de la société de 15.730.000 dinars à 22.880.000 dinars ;
3. Annulation de la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 juin 2008 relative à l'augmentation du capital social de la société de 22.880.000 dinars à 24.024.000 dinars ;
4. Augmentation du capital social de la société de 15.730.000 dinars à 16.359.200 dinars.

SOCIETE MAGASIN GENERAL

La Société Magasin Général porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le **vendredi 26 décembre 2008 à 10H**, à la Maison de l'Entreprise, avenue Principale -1053- Les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Augmentation du capital de la société.
- 2- Modification des statuts.
- 3- Délégation des pouvoirs.

SOCIETE REGIONALE D'IMPORTATION ET D'EXPORTATION - SORIMEX -

Les Actionnaires de la Société régionale d'Importation et d'Exportation SORIMEX sont convoqués pour se réunir en Assemblée Générale Ordinaire le **samedi 27 décembre 2008 à 09h00** siège social pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport de gestion du groupe relatif à l'exercice 2007 ;
- 2- Lecture de rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2007 ;
- 3- Approbation, des états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2007 ;
- 4- Quitus aux administrateurs de la société Mère ;
- 5- Questions diverses.